

FORUM DES SOLUTIONS #2

22 octobre 2020

Objectif santé !



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

ActionLogement 

Agence
nationale
de l'habitat

 BANQUE des
TERRITOIRES 

 SITE
LE SERVICE PUBLIC À VOUS

PUCA
plan
urbanisme
construction
architecture

 Cerema

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine



FORUM DES
SOLUTIONS #2

Action
Cœur
de Ville

La démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé menée dans le cadre du NPNRU « Maille 1 Mercure » à Miramas

Jérôme MARCILIAC, Directeur Rénovation Urbaine et Cohésion Sociale, Pôle Dynamiques Urbaines et Développement Durable, Métropole Aix-Marseille-Provence, Territoire Istres Ouest Provence

Maxence MORETEAU, Directeur de l'Adéus groupe reflex_, AMO de la Métropole pour l'élaboration du projet NPNRU de Miramas



Le projet de Renouvellement Urbain « Maille 1 Mercure »

- Une démarche de co-construction (interpartenariale + habitants) durant plus de 2 ans et demi : diagnostic, prospective, programmation urbaine, projet.
- Une projet aujourd'hui validé par l'ANRU : 176 M d'€ d'investissement, 34 M d'€ de subventions ANRU et 14 M d'€ de prêts bonifiés AL.
- 220 logements démolis, 250 nouveaux logements en diversification, des équipements reconstruits ou nouveaux (école, centre socio-culturel, centre médical et commercial, maison des dynamiques économiques, ferme urbaine...)
- Une labellisation EcoQuartier (étape 2) et une démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé

La démarche d'urbanisme favorable à la santé

- Les principes :
 - Les problématiques de santé telles que l'obésité, l'asthme, les inégalités de santé, les troubles de la santé mentale (stress, dépression, etc), l'exposition aux agents délétères, constituent autant d'enjeux contemporains de santé publique étroitement conditionnés par la qualité de l'environnement urbain.
 - Les choix de planification et d'aménagement du territoire influencent la santé, la qualité de vie et le bien-être des populations.

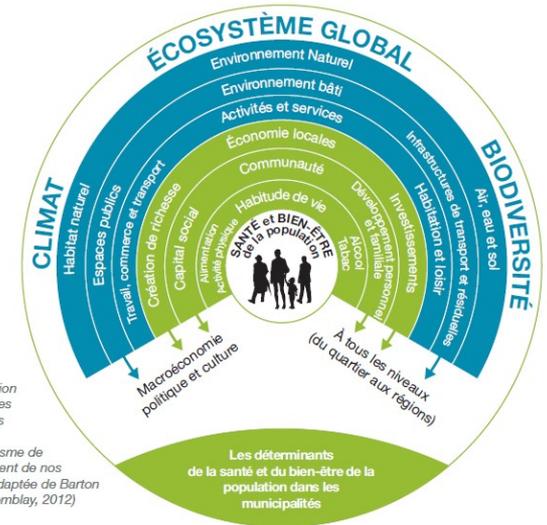


Figure 8 : Représentation graphique des déterminants de santé à travers le prisme de l'aménagement de nos territoires (adaptée de Barton 2006 par Tremblay, 2012)



Le référentiel « Urbanisme Favorable à la Santé » de l'EHESP

Une matrice
organisée autour de
15 déterminants de
santé (regroupés en
3 grandes familles)
et 19 objectifs
associés pour un
urbanisme
favorable à la santé

| Déterminants de santé | Objectifs visés (pour un Urbanisme favorable à la santé) et quelques éléments d'appréciation |
|---|---|
| Famille I : modes de vie, structures sociales et économiques | |
| 1- Comportements de vie sains | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les déplacements et modes de vie actifs Inciter aux pratiques de sport et de détente Inciter à une alimentation saine |
| 2- Cohésion sociale et équité | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables |
| 3- Démocratie locale/citoyenneté | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation au processus démocratique |
| 4- Accessibilité aux équipements, aux services publics et activités économiques | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accessibilité aux services et équipements |
| 5- Développement économique et emploi | <ul style="list-style-type: none"> Assurer les conditions d'attractivité du territoire |
| Famille II : cadre de vie, construction et aménagement | |
| 6- Habitat | <ul style="list-style-type: none"> Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (<i>luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...</i>) |
| 7- Aménagement urbain | <ul style="list-style-type: none"> Aménager des espaces urbains de qualité (<i>mobiliers urbains, formes urbaines, ambiances urbaines, offre en espaces verts...</i>) |
| 8- Sécurité-tranquillité | <ul style="list-style-type: none"> Assurer la sécurité des habitants |
| Famille III : milieux et ressources | |
| 9- Environnement naturel | Préserver la biodiversité et le paysage existant |
| 10- Adaptation aux changements climatiques | <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles |
| 11- Air extérieur | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité de l'air extérieur |
| 12- Eaux | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité et la gestion des eaux |
| 13- Déchets | <ul style="list-style-type: none"> Inciter à une gestion de qualité des déchets (<i>municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers...</i>) |
| 14- Sols | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité et la gestion des sols |
| 15- Environnement sonore et gestion des champs électromagnétiques | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques |

La démarche mise en œuvre à Miramas



- La démarche d'urbanisme favorable à la santé (UFS) vise à intégrer la santé dans le processus de conception du projet de rénovation urbaine.
- Financée dans le cadre de l'appel à projet « actions innovantes » de l'ARS-PACA,
- Une démarche qui a réuni le porteur de projet, son assistant à maîtrise d'ouvrage chargé de la démarche de co-construction du projet avec les habitants et partenaires (l'Adéus), la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville (ASV), le Comité régional d'éducation pour la santé (CRES-PACA) et l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes.

La démarche mise en œuvre à Miramas



- Une implication de l'équipe « UFS » (EHESP, CRES) dans le processus de travail engagé par l'équipe d'AMO « ANRU-EcoQuartier » (l'Adéus, JLP, Setec, FCL) : participation aux ateliers collaboratifs de co-construction du projet, réunions techniques régulières.
- Un diagnostic, approfondissant le travail de l'équipe d'AMO sur le volet « santé publique », à partir notamment d'une enquête auprès des professionnels de santé.
- Le choix de 4 déterminants de santé, sur la base des enjeux du territoire, de la démarche collaborative, et du diagnostic « santé publique » :
 - qualité de l'environnement intérieur,
 - activité physique et alimentation,
 - accès aux soins, aux services socio-sanitaires et de prévention,
 - cohésion sociale.

La démarche mise en œuvre à Miramas

Nous nous engageons à agir pour un urbanisme, des aménagements, des bâtiments et des équipements favorables à la santé. Pour ce faire, nous nous engageons à :



Credit : A. Roubé, Le Gall et N. Lemaire, 2016

Cadre de référence pour un Urbanisme favorable à la santé

- prendre toutes les décisions nécessaires pour mettre en œuvre le concept d'urbanisme favorable à la santé tel que décrit ci-contre et influencer la santé des usagers du quartier de manière positive ;
- prendre connaissance des documents produits par l'Adéus dans le cadre de la démarche participative et rapportant la parole des citoyens et habitants du quartier Maille 1 - Mercure (livrets diagnostics, livret habitants...);
- prendre connaissance des fiches « Agir pour un urbanisme, des aménagements, des bâtiments et des équipements favorables à la santé » spécifiquement destinées à certains acteurs du projet de rénovation (maîtrise d'ouvrage urbaine; promoteurs; bailleurs et propriétaires; professionnels de santé) ;
- participer aux temps de travail et d'échange qui seront organisés par l'équipe en charge du projet de rénovation urbaine Maille 1 – Mercure sur la prise en compte des enjeux de santé et maintenir la dynamique de prise en compte de la santé dans ce projet.

- La recherche des facteurs d'influence sur lesquels le projet est en capacité à agir, pour chacun de ces 4 déterminants de santé, à partir d'une analyse des « données probantes » existantes ;
- Une analyse du projet au fur et à mesure de son élaboration avec les habitants et les partenaires :
- Orientations du plan guide,
- Sensibilisation des pilotes du projet et des différents maîtres d'ouvrage
- Rédaction d'une « charte : Agir pour un urbanisme, des aménagements, des bâtiments et des équipements favorables à la santé » annexée à la convention ANRU
- Élaboration de préconisations urbaines, sociales et architecturales regroupées dans le cahier des prescriptions du projet et dans des fiches spécifiques « UFS » destinées à chaque maître d'ouvrage

Agir pour un urbanisme, des aménagements, des bâtiments et des équipements favorables à la santé dans le cadre du projet de rénovation Maille 1 – Mercure à Miramas

- Fiche de destination de la Ville de Miramas et la Métropole Aix-Marseille-Provence -

est « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité »

est une ressource pour la vie quotidienne

varie dans le temps et selon le lieu pour chacun

La santé

Les aménagements et les constructions peuvent promouvoir la santé

De nombreux facteurs influencent la santé, dont le cadre de vie, l'environnement social, économique, l'environnement biologique, physique et chimique, l'accès au soin.

Les choix d'aménagement et de construction peuvent influencer la santé des usagers de manière négative, mais ce sont aussi des leviers pour améliorer la santé !

Quels objectifs ?

Le document a été élaboré dans le cadre de la démarche de prise en compte de la santé dans le projet de rénovation du quartier Maille 1 – Mercure conduite par le CREP Paas et l'ENSP en collaboration avec le service Politique de la Ville de Miramas (équipe projet PRU et ASU) et l'ADeUS. Elle a été présentée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, pilote stratégique du projet de rénovation urbaine, et l'ADEP PACA – Septembre 2017.

Vous êtes des acteurs de la promotion de la santé !

Les acteurs de l'aménagement, de la construction et du logement agissent explicitement pour le bien-être et la qualité de vie et, souvent de manière implicite, pour la santé. En tant qu'acteur de la politique de la ville, vous agissez sur le cadre bâti, mais aussi sur l'environnement social, économique, culturel, vous pouvez encourager certaines habitudes de vie.

Vous contribuez donc à influencer la santé des habitants par de nombreuses voies. Par exemple, en menant des actions de prévention, en aménageant le quartier, en réaménageant l'espace public, vous pouvez encourager l'activité physique ; par les choix techniques et de matériaux, l'environnement biologique et chimique est modifié ; en agissant contre la sur-occupation et sur la conception des logements, vous agissez pour un environnement moins stressant, permettant des relations apaisées entre voisins et au sein de la famille etc.

La démarche d'accompagnement pour urbanisme favorable à la santé

Le projet de rénovation urbaine du quartier Maille 1 – Mercure a fait l'objet d'une démarche d'accompagnement visant à prendre en compte les enjeux de santé, qui s'est déroulée de novembre 2016 à février 2017. Elle avait de multiples objectifs. Premièrement, elle vise une meilleure intégration des enjeux de santé dans le projet de rénovation Maille 1 – Mercure, notamment via les propositions de scénarios d'aménagement auxquelles L'Adéus aboutira mais aussi, plus largement, dans les réflexions de la maîtrise d'ouvrage urbaine liées au projet de rénovation urbaine. Deuxièmement, il vise à explorer des éléments méthodologiques et des outils qui permettent d'accompagner la prise en compte de la santé dans les projets d'aménagement. Plus largement, cette expérimentation vise à contribuer à une diffusion du concept d'urbanisme favorable à la santé et de ses moyens de mise en œuvre dans la région PACA.

Un groupe de travail a donc rassemblé les porteurs de la démarche d'accompagnement (CREP et EHESP), la coordinatrice ASU, l'équipe PRU Maille 1-Mercure et L'Adéus.

Ce GT a travaillé plus précisément sur certains éléments qui influencent la santé. Il ont été sélectionnés au regard des enjeux de santé prioritaires pour les habitants du quartier. Pour cela, nous nous basons sur le diagnostic « santé » du quartier établi par l'Atelier Santé Ville dans le cadre de l'élaboration en cours du second Plan Local de Santé Publique. Il s'agit de :

- Activité physique et alimentation
- Accès au soin et aux services socio-sanitaires et de prévention
- Qualité de l'environnement intérieur (air intérieur, humidité, bruit...)
- Cohésion sociale

Pour chacun de ces thèmes, les variables qui les permettent ou les empêchent ont été identifiées à partir d'éléments de littérature et de retours d'expérience. Par exemple, l'aération par l'ouverture des fenêtres est un des facteurs qui, en renouvelant l'air, influe sur la qualité de l'environnement intérieur, à priori en l'améliorant, d'autant plus si ce geste est effectué régulièrement et suffisamment longtemps.

Toutes ces variables ont été confrontées au contexte : d'une part avec un état des lieux du quartier Maille 1. Mercure tel qu'existant et d'autre part avec ce que le projet prévoit. Des recommandations pour promouvoir la santé des habitants ont ensuite été formulées.

Exemples de fiches Espaces publics

Pour un espace public et une animation territoriale favorables à la santé

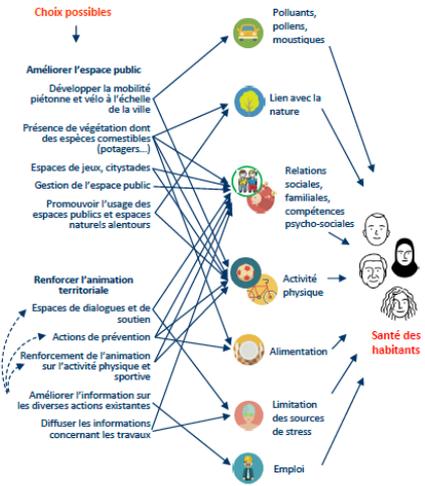
Éléments de contexte

Le réaménagement de l'espace public du quartier Maille 1 – Mercure tel que défini dans les scénarios élaborés par L'Adéus encourage déjà la présence de la nature, favorise l'activité physique et les échanges et les rencontres entre les habitants du quartier. Il présente donc déjà de nombreuses caractéristiques favorables à la santé.

Cette fiche vise à aborder les enjeux à l'échelle du quartier touchant à l'espace public d'une part, et à l'animation territoriale d'autre part. Rassembler ces deux axes d'actions est pertinent car c'est les associant que pourront être favorisés l'activité physique, une meilleure alimentation, les relations sociales et le lien avec la nature, tous bénéfiques à la santé.

En effet le travail conduit par le groupe de travail « urbanisme favorable à la santé » a montré la place de ces enjeux pour la santé des habitants du quartier Maille 1 - Mercure et en particulier le besoin d'allier les volets « rénovation urbaine » et « cohésion sociale » de la politique de la ville pour agir sur ces derniers.

Synthèse des liens avec la santé



Objectifs pour un espace public et une animation territoriale favorables à la santé

Favoriser le contact avec la nature au regard de ses multiples bénéfices pour la santé

Favoriser le jeu et promouvoir les déplacements actifs, même sur les très petites distances, notamment pour limiter la sédentarité et favoriser l'activité physique

Renforcer les animations culturelles, physiques et sportives ; les actions de prévention, de promotion et d'éducation pour la santé ; les espaces de dialogues et de soutien, notamment entre les mères de famille

Améliorer l'information sur les actions existantes, sur les travaux

Le tableau suivant vous présente une liste – non exhaustive – de quelques actions que vous pouvez mettre en place pour favoriser la santé des enfants et des professionnels.

Exemples de fiches Espaces publics

| Objectifs | | Liens avec la santé | Actions |
|---|---|---|--|
|  <p>Favoriser le contact avec la nature au regard de ses multiples bénéfices pour la santé</p> | <p>Favoriser le ressourcement</p> <p>Encourager à sortir de chez soi</p> <p>Encourager à se déplacer en mode actif</p> <p>Contribuer à construire un rapport au comestible et à l'alimentation saine</p> <p>Conjuguer les bénéfices pour l'environnement et la santé (rafraîchissement, moindre imperméabilisation des sols...)</p> | <p><u>Les espaces verts :</u></p> <p>Il est prouvé que les espaces verts présentent de multiples bénéfices pour la santé. Les chemins reliant les espaces verts à la santé sont nombreux et sont liés à la pratique d'activité physique, l'atténuation de l'exposition à certains facteurs négatifs tels que la pollution ou le bruit, la participation au confort thermique et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains (rafraîchissement de l'air, ombre) etc.</p> <p>De plus, les espaces verts sont une ressource importante, une valeur réparatrice, pour le bien-être et la santé mentale à travers ses capacités à réduire le stress. Voir de la végétation ou être dans un espace vert peut susciter des émotions positives, bloquant les pensées et les émotions négatives et ainsi améliorer la réponse au stress. Ils peuvent aussi permettre de favoriser la concentration : leurs caractéristiques permettent de retenir l'attention sans effort, et ainsi de reposer le mécanisme neurocognitif dont dépend la concentration. C'est pourquoi ils peuvent être considérés comme des éléments thérapeutiques ; ils génèrent des sentiments positifs et diminuent les sentiments négatifs (anxiété, agressivité, tristesse)^{1, 2}.</p> <p>Ainsi, créer des espaces verts, mais aussi plus simplement introduire de la végétation dans le cadre de vie, est une solution à mettre en place pour contribuer à favoriser la santé.</p> | <p><u>Conception des espaces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Associer les habitants à la conception des espaces publics et aux choix des espèces, dans la continuité de la démarche participative. Planter des arbres de manière à créer des zones ombragées, notamment à proximité des zones de jeux et de rencontre. Conserver ou recréer des espaces en pleine terre de manière à limiter/réduire l'imperméabilisation des sols <p><u>Choix des espèces :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Privilégier les espèces endémiques Donner une place importante aux espèces ayant de fortes capacités d'évaporation, de manière à contribuer au rafraîchissement de l'air Les espaces verts et la végétation sont bénéfiques pour la santé, il faut tout de même veiller à éviter les essences fortement allergisantes et/ou invasives. Si des plantes fortement allergisantes, tel que le cyprès, existent il faut veiller à leur entretien, de même que diversifier les espèces, afin de limiter la quantité de pollens (ex : éviter les haies uniquement composées de cyprès, éviter les parterres uniquement composés de graminées allergisantes). Pour plus d'information sur chaque espèce, consultez le Guide « Végétation en ville » du Réseau National de Surveillance Aérobiologique³. Introduire des espèces comestibles dans l'espace public <p><u>Points de vigilance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Attention à ne pas créer de zone où l'eau pourrait stagner et constituer des gîtes larvaires (moustiques) |
| |  <p>Encourager à sortir de chez soi</p> <p>Encourager à se déplacer en mode actif et réduire l'usage de la</p> | <p><u>L'activité physique :</u></p> <p>Les bénéfices de l'activité physique pour la santé, notamment la marche et le vélo, sont largement documentés. De façon générale, l'activité physique a des impacts bénéfiques sur certains systèmes de l'organisme humain (système cardiovasculaire, pulmonaire, métabolique, musculo-squelettique et neurologique). Les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé au sujet de l'activité physique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Enfants et adolescents : au minimum 60 | <p><u>Au-delà du périmètre du quartier :</u></p> <p>Faire découvrir les itinéraires de promenade</p> <p>Développer une signalétique en temps piéton à l'échelle de la ville</p> <p>Mettre en place un plan vélo à l'échelle de la ville</p> <p>Identifier, avec les usagers, les zones où les flux se croisent (vélo/piéton ; piéton/vélo ; vélo/vélo) et mettre en place une signalétique</p> |

Des enjeux importants en phase maîtrise d'œuvre

- S'assurer du respect des prescriptions par l'ensemble des maîtres d'ouvrage ;
- Continuer à alimenter le processus dans un souci d'amélioration en continu ;
- Être en capacité à évaluer et objectiver les effets réels sur la santé des habitants du quartier
- Perspective : une mission de conseil, suivi, d'animation, d'enquêtes, de capitalisation va être lancée (consultation déc. 2020) pour la durée de mise en œuvre du projet (8 ans)



FORUM DES
SOLUTIONS #2

Action
Cœur
de Ville

La démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé menée dans le cadre du NPNRU « Maille 1 Mercure » à Miramas

Jérôme MARCILIAC, Directeur Rénovation Urbaine et Cohésion Sociale, Pôle Dynamiques Urbaines et Développement Durable, Métropole Aix-Marseille-Provence, Territoire Istres Ouest Provence

Maxence MORETEAU, Directeur de l'Adéus groupereflex_, AMO de la Métropole pour l'élaboration du projet NPNRU de Miramas

